



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

ELABORATION PARTICIPATIVE DE LA
STRATEGIE NIORTAISE DE DEVELOPPEMENT
DURABLE - AVEVANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint(s) :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**DIRECTION DE PROJET AGENDA
21**

**ELABORATION PARTICIPATIVE DE LA STRATEGIE NIORTAISE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE - AVEVANT N°1**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 31 mai 2010, le marché pour l'élaboration participative de la stratégie niortaise de développement durable en vue de la rédaction d'un Agenda 21 local, a été attribué au groupement composé d'Interstices Conseil, Ecophanie, Les Nouveaux Armateurs et ECP Urbanisme.

A l'issue de la première phase de l'étude, le pré-diagnostic de territoire a permis d'identifier un nombre très important d'acteurs à interroger au moment du diagnostic participatif du territoire (objet de la 2^{ème} phase de travail). Pour garantir le succès du projet et la mobilisation du plus grand nombre (citoyens et acteurs locaux), le cabinet préconise la mise en place de dispositifs de concertation différenciés selon les publics visés et de rythmer la concertation en tenant compte des contraintes du calendrier (vacances scolaires, échéances électorales...)

Il est donc nécessaire de conclure un avenant avec le groupement Interstices Conseil, Ecophanie, Les Nouveaux Armateurs et ECP Urbanisme, titulaires du marché pour prolonger les délais d'exécution du marché de 7 mois.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 ;
- Autoriser Madame le Maire ou l' élu délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Bernard JOURDAIN